

Le Prieuré : de nouveaux logements pour toutes les générations, indispensables à la dynamisation du Cellier



Offre diversifiée de logements - Esquisse proposée par Viabilis Aménagement.

Sur le secteur du Prieuré, situé au nord-est de la commune, dans le prolongement du Cours de l'Europe, de la Résidence Montclair et du pôle enfance, sont projetées plusieurs opérations, aux maîtrises d'ouvrage diverses, répondant à un besoin d'équipements et de logements variés sur Le Cellier.

Dix années après la réalisation du lotissement des Gattières, cette nouvelle opération d'aménagement affirme la volonté de la municipalité de maîtriser le développement de sa population au travers d'un projet urbain ambitieux, bien intégré à son environnement et proposant une offre diversifiée.

Le choix du site

La Commune du Cellier a engagé une réflexion sur l'aménagement du site du Prieuré sur un périmètre de 10 hectares environ. Dès 2017, des études préalables ont été lancées afin d'évaluer la faisabilité d'une opération d'amé-

nagement à vocation d'habitat. Au lancement de ces études, il était envisagé une opération en 3 tranches, étalée sur une quinzaine d'années, afin de maîtriser l'offre foncière. **Le Plan Local d'Urbanisme, document stratégique**

encadrant l'urbanisation sur l'ensemble de la commune approuvé en décembre 2013, traduit cette ambition de développement sur le site du Prieuré.

>>>



Cependant, ces études ont révélé que le secteur du Prieuré était composé à environ 80 % du périmètre initial de zones humides. Au regard de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, **la Commune s'est vue contrainte d'appliquer la séquence « ERC »,** c'est-à-dire : **Éviter** les atteintes

à l'environnement, **Réduire** ces atteintes si elles n'ont pas pu être évitées, **Compenser** ces atteintes dans le cas où elles n'ont pu être suffisamment évitées, réduites et s'il reste un impact résiduel notable. Faute d'un autre terrain adéquat à la construction d'habitations, la Commune a maintenu son choix d'aménager

Le Prieuré **en réduisant considérablement la zone d'habitation : 53 logements sur 2,5 hectares** contre 200 prévus initialement sur 10 hectares. **Quant à la compensation de la zone humide utilisée au Prieuré, la Commune s'est engagée à renaturer le terrain des Journaux.**

De nouveaux aménagements en cohérence avec les équipements et services existants

Une maison médicale

La **réalisation d'une maison médicale, au centre du site, regroupant la pharmacie et divers praticiens** : médecins, infirmières, orthophonistes, ostéopathes, kinésithérapeutes, pédicure-podologue. Cet **équipement est ouvert au public depuis le printemps 2022.**

Des logements dédiés aux seniors

Au nord du Cours de l'Europe, à côté de la Résidence Montclair, il sera proposé à des seniors des habitations adaptées à leurs besoins. La réflexion sur ce projet de **10 logements de 2 pièces (50 m²) et 7 logements de 3 pièces (70 m²)** développé par le bailleur Habitat 44 est aujourd'hui finalisée et les autorisations d'urbanisme en cours d'instruction. **Ce projet permettra à nos aînés, occupant parfois de grands logements excentrés du bourg, de se rapprocher des services et commerces qu'offre notre commune.** Diverses presta-



Logements pour seniors - Esquisse proposée par Habitat 44 - © Mathieu Bassez Architecte

tions pourront également leur être proposées, afin de permettre une plus grande autonomie et un maintien à domicile prolongé. **Dans le cadre de ce projet, la Commune garde la propriété du foncier et signera d'ici septembre 2023 avec Habitat 44 un bail emphytéotique sur 60 ans** (cf. encadré ci-dessous pour en savoir plus sur ce bail emphytéotique).

Logements pour seniors : un bail emphytéotique pour une meilleure maîtrise foncière

Un bail emphytéotique est une location de longue durée, exercée sur un terrain du domaine privé de la collectivité, c'est-à-dire un bien n'ayant pas d'usage public. Le bail emphytéotique peut être comparé à un transfert de propriété à durée déterminée (entre 18 et 99 ans) moyennant un loyer mensuel pouvant être annualisé.

Ici, dans le cadre du projet des logements pour seniors porté par Habitat 44 au cœur de l'aménagement du site « Le Prieuré », la durée a été fixée à 60 ans et le loyer annuel à l'euro symbolique (délibération du Conseil Municipal du 03/05/2022) puisque ce projet revêt un intérêt général, celui d'aider nos anciens à se rapprocher du bourg et conserver un maximum d'autonomie.

En optant pour un bail emphytéotique, la Commune a fait le choix de la maîtrise foncière : c'est-à-dire que la Commune reste propriétaire de ses terrains et conserve leur valeur foncière en ne les cédant pas à un Office Public de l'Habitat à la moitié du prix de vente consentie à un aménageur privé. Habitat 44 ne pourra donc pas revendre ces parcelles et, au terme de ce bail, la Commune n'aura pas à racheter le foncier au prix majoré de l'inflation. Elle en aura l'usage et la jouissance sans procédure particulière, lui permettant de développer un projet en adéquation avec les besoins du moment.

Une offre diversifiée de logements

Sur le reste de la zone, la Commune souhaite voir se développer une offre de logements diversifiée. Cette future opération répond à **la volonté forte de la municipalité** de voir de **nouveaux habitants** s'installer sur la commune, **notamment un public jeune**.

Au-delà de permettre à de nouveaux foyers de réaliser leur projet de construction à un coût abordable dans le contexte actuel tendu, **la Commune se fixe comme enjeu d'optimiser les investissements engagés sur ses équipements publics scolaires** (restaurant, écoles maternelle et élémentaire publiques) **et sportifs** (terrain synthétique de foot et nou-

velle halle des sports) **et ainsi permettre le développement du bien-vivre au Cellier**.

La Commune a décidé de confier la réalisation de cette opération à un aménageur, dans le cadre d'une concession d'aménagement conclue en application de l'article L300-4 du Code de l'urbanisme. Après consultations, la Commune du Cellier a choisi l'offre et le projet présentés par la société **Viabilis Aménagement** par délibération du Conseil Municipal du 28 mars 2023.

Le traité de concession encadrant l'intervention de Viabilis Aménagement a été signé le 22 mai 2023 en présence de **Philippe MOREL**, Maire, **Michel HUET**, Adjoint à l'urbanisme et **Erwan DUMONT**, Directeur opérationnel associé de Viabilis Aménagement (cf photo ci-contre).

Le projet lauréat imaginé par Viabilis Aménagement et par **Laurence CORSLARD**, Directrice de l'Agence SITADIN *Urbanisme & Paysage*, est avant tout **paysager** et s'intègre à une **trame verte existante aux alentours**.

Cet ensemble de logements sera accessible par 3 voies, pour une meilleure répartition des flux :

- au centre-ouest, dans la continuité du Cours de l'Europe,
- à l'ouest, se connectant à l'allée de Langförden,
- au sud, vers une future voie de raccordement avec la rue de Clermont. Cette voie ne fait pas partie de cet aménagement et sera réalisée en concomitance par la Commune.

Le traitement paysager le long de la voie centrale et des limites de l'opération permettra de recréer un **linéaire végétal** nord-sud déjà existant aux alentours. Les **espaces communs**



Signature du traité de concession entre la Commune du Cellier et Viabilis Aménagement. De gauche à droite : Erwan DUMONT, Philippe MOREL et Michel HUET.

de l'opération participeront à cette trame verte, pour **un projet urbain végétalisé, dans la continuité du paysage de bocage alentour**.

En complément des 17 logements dédiés aux seniors, cette opération a pour ambition la réalisation de **36 logements diversifiés** dont certains à destination de jeunes couples avec ou sans enfant :

- **19 logements en accession libre**, sur des terrains de tailles variées.
- **5 lots réservés pour des primo-accédants** en accession aidée.
- **12 logements PSLA (Prêt Social Location Accession)** en intermédiaire/groupé.

La programmation de ces logements aux prix de sortie accessibles est rendue possible grâce à l'effort consenti par la Commune sur le prix de vente initial du terrain.

Le calendrier prévisionnel de l'opération prévoit les études environnementales et urbaines ainsi que les autorisations administratives d'ici mi-2025, puis des travaux de viabilisation fin 2025. **Les premiers habitants pourraient s'installer fin 2027.**



Vue aérienne depuis L'EHPAD des logements Viabilis - Esquisse proposée par Viabilis Aménagement



Normalisation des adresses : la procédure est lancée

Comme annoncé dans Le LIEN N°95 (15 mars-15 avril 2023), la Commune a entrepris un travail de mise à jour des adresses afin qu'elles comportent toutes un numéro, un type (rue, route, chemin, impasse...) et un nom de voie afin d'en garantir l'accès (secours, La Poste, livraisons, aides à domicile,...). Si vous habitez au nord de la RD 723 et que votre adresse ne comporte pas de numéro et/ou de nom de voie, vous êtes concerné(e) !

Les changements actés lors du conseil municipal du 28 mars 2023

- **route de Nantes** : entre le rond-point de la Joie et la limite de la commune direction Nantes.
- **route de Paris** : entre le rond-point de La Joie et la limite de la commune direction Ancenis, avec suppression de la rue de la Mare au niveau du lieu-dit La Barre Peinte.
- **chemin des Petites Pièces** entre la RD 723 et la Pévelière / **chemin de la Salle Verte** entre la RD 723 et le chemin des Petites Pièces : Le Libeau.
- ZA des Relandières Nord : **route des Pépinières** entre le rond-point des Relandières et La Gicquelière.
- **route de la Noë Sourice** entre la RD 723 au niveau de La Maison Neuve et La Noë Sourice.

- **route du Rochart** : La Maison Blanche, La Hanne, La Simonière, La Gicquelière et L'Ebaupin.
- **route du Veneur** : La Martinière et Le Caunier.
- **route de Saint-Médard** : Les Martinières/Le Rond-Point/Le Chêne Blanc/ Les Basloirs du Cellier.



- **chemin du Bouquet des Bois** : Le Bouquet des Bois.
- **chemin du Bois Harnier** : Le Bois Harnier.
- **rattachement à la route de Ligné** (avec une nouvelle numérotation) : Le Drugué.
- **route des Pâtures** : entre la route de Saint-Mars et la route de Ligné.
- **route de Saint-Mars** : Beau Soleil.
- **rattachement à la route de Saint-Mars** (avec une nouvelle numérotation) : Launay-en-Forêt/La Grange.
- **chemin de la Soie** : Les Martinières.
- **chemin du Petit Saint** : La Perrière/Le Bénitier.

- **impasse Louis Pommeraye** pour la voie principale et **chemin de la Pégerie pour la voie secondaire** : La Pégerie.
- **route de la Borne** : Le Chêne Vert/Le Bazar.
- **route de l'Etang de Vau** : Le Codeau.

Les modifications validées lors du conseil municipal du 8 novembre 2022

- la numérotation de l'allée de Langförden.
- la nouvelle dénomination « allée William Turner » comprenant la salle municipale William-Turner, le restaurant scolaire et les deux écoles publiques.

Repas des aînés : inscrivez-vous pour y participer

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) organise un repas festif pour les aînés de la commune. Celui-ci est offert aux personnes de 75 ans et plus (nées avant le 31/12/1948) vivant en couple et aux personnes de 73 ans et plus (nées avant le 31/12/1950) vivant seules.

Pour 2023, le repas aura lieu le **dimanche 8 octobre** à la salle William-Turner à partir de 11 h 45.

Si vous souhaitez y participer, merci de vous inscrire auprès du CCAS avant le 24 septembre.

COUPON DE RÉSERVATION à retourner à la mairie ou par mail à ccas@lecellier.fr

Repas des aînés : dimanche 8 octobre 2023

NOM : Prénom :

Année de naissance :

Adresse :

Téléphone : Nombre de personnes :



Samedi 2 septembre, départ du Cellier

VVR : le rendez-vous incontournable de l'œnotourisme, au cœur des vignobles du Val de Loire



Vignes Vins Randos (VVR), ce sont des balades savoureuses, à parcourir en famille, entre amis ou en solo.

Le 2 septembre, partez du Château de Clermont au Cellier avec un vigneron pour guide, un verre à votre cou, pour une marche de 8 km (dégustations de vins et de produits locaux, découverte du terroir et du métier de vigneron).

Belle découverte des vins de l'appellation Coteaux d'Ancenis, pépite de la Loire en trois couleurs.

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, détente et gourmandise sont au rendez-vous.

Informations pratiques : 10 € par adulte et 5 € par enfant de plus de 3 ans.

Réservez vos places et horaires de départ sur <https://vvr-valde Loire.fr/>

RAPPEL

Forum des Associations

Pour la 22^e année consécutive, la Commune du Cellier organise le Forum des Associations le samedi 9 septembre au complexe sportif Charles des Jamonières (intérieur – extérieur). Comme chaque année, son accès est gratuit et ouvert au public de 9 h à 13 h (merci aux associations présentes de s'engager à respecter ces horaires).

Samedi 9 septembre à 9 h 30 en mairie

Accueil des nouveaux arrivants

La municipalité organise simultanément la matinée d'accueil des nouveaux arrivants et le Forum des associations.

Cette matinée d'accueil dédiée aux nouveaux Cellarien(ne)s a pour but de présenter leur nouvelle commune et faciliter leur intégration.

Les nouveaux Cellariens qui souhaitent participer à cette matinée d'accueil sont invités à s'inscrire auprès du service Communication : infocom@lecellier.fr ou 02 40 25 40 18.

Date butoir d'inscription : 25 août*.

*Au-delà de cette date, les personnes seront inscrites sur la matinée d'accueil des nouveaux arrivants 2024.

BIENVENUE

Plan canicule : inscrivez-vous sur le registre communal pour être contacté



La Commune pense aux plus vulnérables et active chaque été le plan canicule. Ce dispositif d'urgence permet l'aide et l'assistance des personnes en cas de fortes chaleurs.

Si vous êtes seul-e, isolé-e, fragile, âgé-e de plus de 65 ans ou en situation de handicap ou de dépendance, signalez-vous dès maintenant auprès du C.C.A.S par mail (ccas@lecellier.fr), par téléphone (02 40 25 42 98), ou directement en vous présentant à la mairie. Vous serez alors inscrit sur le registre et contacté par téléphone, si une alerte canicule est déclenchée par la préfecture.

Si dans votre entourage vous connaissez des personnes susceptibles d'être concernées par ce plan, n'hésitez pas à les inciter à se manifester auprès du C.C.A.S.

Opération « Nettoyage de la Nature »

Organisé par les jeunes élus du Conseil des Jeunes Cellariens (CJC), une soixantaine de Cellarien(ne)s a participé à l'opération « Nettoyage de la Nature » le 29 avril dernier.

Cette année, un peu moins de déchets ramassés dont quelques-uns, insolites, comme un porte-manteau, des bidons d'essence, une jolie écharpe et même des décorations de Noël !

Les jeunes élus remercient tous les participant(e)s et Le Cellier Mauves Football Club d'avoir contribué à faire de cette action une réussite.

À noter dans vos agendas, la prochaine opération « Nettoyage de la Nature » aura lieu au printemps 2024.



Vie scolaire et extra scolaire

Temps méridien : sensibilisation à l'usage des écrans

Outre le fait de déjeuner, le temps méridien permet aux enfants volontaires de s'adonner à différentes activités : ateliers théâtre, origami, bien-être, lecture, jardinage, réalisation de livret de cuisine, temps d'échanges... Depuis plusieurs mois, à travers des petits jeux de sensibilisation au bon usage des écrans, les enfants ont pris conscience que « Les écrans quand il y en a trop, ce n'est pas rigolo ! »

Slogan repris sur l'affiche qu'ils ont eux-mêmes pris plaisir à réaliser et qui met en avant la plateforme www.jeprotegemonenfant.gov.fr où des outils, des conseils et des ressources pratiques sont proposés pour mieux informer et accompagner les parents afin de protéger leurs enfants.



Vie scolaire et extra scolaire

Des oiseaux menacés réfugiés à l'école maternelle Les Lonnières !

À l'école maternelle Les Lonnières, deux classes ont répondu favorablement à l'invitation lancée par la COMPA et l'artiste nancéienne, Marianne VILLIÈRE, tout ceci dans le cadre d'un acte artistique collectif : faire apparaître des nuées d'oiseaux sur les vitres pour alerter sur les espèces menacées !

Les élèves des classes de petite section et de petite et moyenne sections ont ainsi réalisé des oiseaux à l'aide de pochoirs et de blanc de Meudon. La porte d'entrée de l'école, les vitres des classes ont ainsi hébergé les envolées de plusieurs espèces de volatiles, menacées



et identifiées par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) du Grand Est. **Ce projet se voulait participatif et collaboratif** ; certains parents se sont même pris au jeu et ont réalisé des oiseaux dans un couloir menant à la cantine, déjà « fleuri » par des peintures d'enfants. **Adultes comme élèves se sont tous investis pour un beau résultat, comme en témoigne la photo.**

Ces créations ont aussi fait l'objet d'échanges en classe autour de l'oiseau : les parties de son corps, son cycle de vie ou encore des chansons indémodables comme « Alouette » ou « À la volette »...

Vie associative

Marche gourmande du 24 septembre : un évènement à ne pas manquer !



Face au succès de la première Marche gourmande 2022, le Comité de Jumelage du Cellier avait annoncé, à sa dernière AG, la date de la prochaine édition : **dimanche 24 septembre 2023**.

En effet, les nombreux retours positifs des participants étaient très encourageants pour renouveler l'évènement : **accueil chaleureux, beaux parcours, bonne ambiance champêtre, belle sortie à faire en famille, entre amis.**

Depuis plusieurs semaines, un comité de pilotage composé des membres du Comité de Jumelage, du Cellier Mauves

FC et de Sport Senior Santé Ligérien est en pleine préparation avec des nouveautés. Le nombre de places est limité pour différentes raisons d'organisation et de fluidité sur les parcours entre autres.

Pour toutes informations, consultez le site www.lecellier-jumelage.com ou écrivez un mail à ceej.lecellier@gmail.com

N'oubliez pas de vous inscrire en ligne dès le 15 juin 2023 !

Expression du groupe minoritaire

Éloge de la haie

Notre commune est appréciée pour la qualité de son cadre de vie, avec des hameaux de caractère et un patrimoine arboré remarquable: les coulées, le parc du Château de Clermont, les folies Siffait, l'Île Neuve et les bords de Loire.

Les haies bocagères présentes au Cellier constituent une part importante de ce patrimoine. «Ce n'est pas seulement un alignement d'arbres. A l'intérieur, tout un petit monde, rongeurs, insectes, oiseaux, y trouve refuge (...) Et pourtant, après la 2nde guerre mondiale, il faut produire plus et on juge les haies inutiles. Résultat: 70% d'entre elles disparaissent à l'échelle nationale, soit 1 400 000 km abattues et broyées. Entretien, on se rend compte de leur bienfait: lutte contre l'érosion des sols et les vents violents, réservoir de biodiversité, stockage de carbone, îlots de fraîcheur. Alors on replante partout, 3000km/an. Mais ça ne suffit pas car les arrachages se sont accélérés ces dernières années (11 500 km/an)». D'après un reportage de France Inter du 02/05/23.

Au Cellier, on observe malheureusement encore ce phénomène d'arrachage ou de coupe non autorisée. La municipalité a le devoir et le pouvoir d'agir afin de faire respecter la réglementation. Malgré nos interventions en commissions, nous ne constatons aucune avancée. Et pourtant, la préservation de nos haies est un des enjeux majeurs dans la protection de notre environnement.

Nous profitons de notre tribune pour vous annoncer la reprise de nos rencontres avec vous dans les villages le samedi matin de 11h à 12h30. Nous serons présents à la Simonière le 17 juin, à la Rigaudière le 24 juin et aux Grottes le 1^{er} juillet. Et nous vous souhaitons un excellent été.

Virginie Postec, Aurélie Valadié,
Olivier Ganne, Cristelle Van Kemenade,
Patrice Chapeau

lecellierdurableetsolidaire@gmail.com

<https://www.facebook.com/Durable.et.Solidaire.LE.CELLIER>

chaîne You tube
[Le Cellier Durable et Solidaire](#)

Vie associative

Les actualités de l'ALEC

Séance découverte de l'Afrobeat au Cellier

L'ALEC propose une séance découverte de l'Afrobeat le **mardi 20 juin à 19 h**. Adé ADEKAMBI, le professeur, vous accueillera à la **salle Maès du complexe sportif**.

Art floral avec l'ALEC

Organisé par l'ALEC, les **cours d'art floral** ont lieu **une fois par mois le jeudi de 14 h à 16 h et de 19 h 30 à 21 h 30**.

Dans un esprit convivial et d'échanges, **Véronique ROSSARD, fleuriste de métier**, apprend à composer avec des fleurs naturelles et accessoires en tout genre. Très souvent les élèves créent leur contenant pour un résultat très personnel et créatif.

Quel bonheur de les voir repartir avec un grand sourire fiers de leur composition, heureux d'avoir passé un bon moment.

Si cette activité vous intéresse, vous pouvez **vous inscrire à partir de la mi-juin sur le site de l'ALEC**.

Renseignements au
alec.lecellier44@gmail.com



Infos de fin de saison 2022/2023 du Cellier Mauves Basket Club

Une belle année pour les 210 licenciés et 17 équipes du club. Les inscriptions pour la nouvelle saison vont être prochainement ouvertes courant juin. Pour celles et ceux qui le souhaitent, vous pouvez participer aux séances d'essais programmées jusqu'au 7 juillet (cf. LIEN N° 97).

2 nouvelles activités

BasketTonic (Fitness avec un ballon de basket) depuis septembre 2022 (ici en photo) et un **nouveau projet basket santé** pour 2023/2024, plus d'infos prochainement.

Dates à retenir

- **Camp d'été par Mansour SY du 10 au 14 juillet** : inscriptions directement sur le site du CMBC <https://www.helloasso.com/associations/cellier-mauves-basket-club/evenements/camp-d-ete-mansour-sy>
- **Début des inscriptions saison 2023/2024 en juin**
- **Fin des entraînements le 7 juillet**
- **Séances de reprise du 24 au 31 août**
- **Assemblée générale le 8 septembre**



- **Tournoi de palets le 15 septembre à partir de 18 h 30 au complexe sportif du Cellier**. Restauration et bar sur place. Ouvert à tous, inscription par équipe de 2.

Retrouvez toutes les actualités du club sur :

<https://cellier-mauves-basket-club.fr>

Facebook

[Cellier Mauves Basket Club](#)

Instagram :

<https://instagram.com/celliermauvesbasketclub?igshid=YmMyMTA2M2Y=>

Histoire et Patrimoine : la parution du 5^e cahier

Comme annoncé dans « Le LIEN » d'avril, « Histoire et Patrimoine du Cellier » a complété sa série de cahiers. Le cinquième présente le patrimoine et l'histoire de 7 villages ou hameaux : La Haute-Bélorière, Le Bois Macé, La Babonnière, La Basse-Bélorière, La Ferrière, La Meilleraie et Le Rocher. Au centre du cahier, vous trouverez un dossier détachable de 12 pages, consacré à la chapelle du château de Clermont.

Cet ouvrage est **disponible à la maison de la presse de « La Terrasse »** et reste au même prix que les précédents (5 €) Il peut également être envoyé par la poste (rajouter les frais d'envoi : 5 €).

L'association vous donne rendez-vous à la matinée des associations le 9 septembre ; vous pourrez tenter votre chance pour gagner plusieurs ouvrages de ses collections (livres et cahiers).

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétaire :

Fernand Boursier au 02 40 25 43 15 ou 07 70 15 22 48 et par mail à fmh.boursier@free.fr)



Le Motocross du Cellier fait un carton plein



Après 5 ans sans organisation et parti d'une page quasiment blanche, le bureau du Motocross Club Val de Loire (MCVL) organisait son motocross annuel le 16 avril 2023. Dès 7 h, les premiers bénévoles étaient à pied d'œuvre pour recevoir les premiers pilotes sur le circuit, pour la séance d'essai et les qualifications. Après la mise en place des commissaires, de l'équipe de secourisme, des ambulances et du médecin, les 323 pilotes des différentes catégories (85, 125, 250, 450, Mob Cross, Prestige et initiation) ont pu en découdre sur le nouveau circuit préparé par les bénévoles du MCVL.

70 bénévoles, 28 officiels et une météo favorable !

Le temps de ce dimanche a été favorable. « Notre crainte portait sur la météo. Par chance, nous avons été épargnés. Juste de fortes pluies le vendredi. Les bénévoles ont travaillé dès samedi matin de bonne heure avec les pelles, tracteurs et herse pour préparer au mieux le terrain pour le dimanche. Une superbe journée avec un beau spectacle ».

Le bilan de la manifestation est très positif. Le club connaît maintenant ses axes d'amélioration et va travailler pour 2024 sur les infrastructures du site et sur la gestion des parkings pour accueillir le public dans de meilleures conditions et en toute sécurité.

Saison culturelle



Vendredi 14 juillet à partir de 19 h, Beau-Rivage

Bal et feu d'artifice sur les bords de Loire



La Commune donne rendez-vous à tous à partir de 19 h sur les bords de Loire à Beau-Rivage pour célébrer la fête nationale.

Au programme des festivités :

• **Dès 19 h :**

Buvette tenue par les associations Le Cellier Mauves Football Club et La Grande Vadrouille.

Restauration avec Lady Truck (cuisine du monde), Jean-Michel Landais (galettes et crêpes) et Le Tennis Club du Cellier (saucisses-frites).

• **Dès 20 h :**

Mezzo Musique Live Band animera le bal.

Mezzo Musique Live Band, c'est la rencontre de quatre copains d'abord qui vous embarquent dans un joyeux tourbillon festif ! La chanteuse, le pianiste, le batteur et le guitariste vont

vous faire vibrer, danser et chanter au son des incontournables chansons des répertoires français, pop rock, soul, disco, latino et variété d'hier et d'aujourd'hui.

• **À la tombée de la nuit :**

Tir du feu d'artifice sonorisé sur la Loire

Parking en haut de la route de Beau-Rivage (sauf PMR en bas de la route de Beau-Rivage).

De 19 h à 00 h 30 : navettes à votre disposition pour vous véhiculer du parking à l'entrée de Beau-Rivage et vice-versa.

Prévoir votre lampe de poche pour circuler en toute tranquillité.

Entrée gratuite. Renseignements :

Mairie au 02 40 25 40 18 ou mairie@lecellier.fr

Pays d'Ancenis et alentours



Les RDV de la médiathèque Claire Bretécher



Pour clore sa saison culturelle, la médiathèque vous propose de découvrir une nouvelle animation.

Mercredi 5 juillet à 14 h Coding goûter

En partenariat avec l'association Kidikod visant à sensibiliser et initier les enfants au code informatique, le Coding Goûter est un atelier où l'on apprend à coder en s'amusant. L'atelier est gratuit et ouvert aux enfants à partir de 8 ans et aux adultes. Les novices souhaitant découvrir le code sont les bienvenus tout comme les experts aimant partager leurs connaissances. C'est aussi un moment convivial où l'on se retrouve autour d'un goûter pour échanger et partager ses réalisations.

Les participants viennent en duo. De manière générale, un enfant vient avec son adulte préféré. Cela peut être son père, sa mère, son tuteur, son grand-père,



Les deux intervenants du coding goûter : *Émilien SCHNEIDER (à gauche) et Laurent DELEMOTTE (à droite)*

sa grande sœur, tant que cette personne est majeure. Il faut apporter son matériel (PC ou tablette) et le goûter à partager. Les places sont limitées, une inscription auprès de la médiathèque est nécessaire pour participer.

Durée : 3 heures - Public familial à partir de 8 ans - Sur inscription

La médiathèque reste ouverte tout l'été aux horaires habituels. Venez passer du temps sur place, en famille ou entre amis, pour lire, jouer, rêvasser en contemplant le plan d'eau de la Vinalière et emprunter des documents pour vos vacances ou vos moments de détente estivale. L'équipe de la médiathèque vous donne rendez-vous à la rentrée pour découvrir le nouvel agenda Biblio'fil avec de nouvelles propositions d'animations.

Commerçants / artisans / artistes

« Passion Canopée », un nouvel arboriste-élagueur au Cellier

Après différentes expériences professionnelles, dont 12 années d'infirmier en bloc opératoire, **Nicolas BRANDY s'est reconverti dans le soin aux arbres, en qualité d'élagueur.** Il s'est formé pour obtenir le certificat de spécialisation (CS) d'arboriste-élagueur. Un métier passionnant et exigeant au contact de l'arbre où l'on confie sa sécurité à son baudrier et à ses cordes.

Cellarien depuis 11 ans, il a donc créé son entreprise « Passion Canopée » et propose ses services de conseils, tailles, démontage (opération de débitage en tronçon d'un arbre qui ne peut être abattu directement) et d'abattage sur la commune et ses alentours. Sa démarche est de trouver le meilleur compromis entre l'Homme et l'arbre lorsqu'ils vivent à proximité, pour préserver le confort de chacun. Bien souvent, les propriétaires tardent pour demander un diagnostic sur leurs arbres, obligeant à des interventions plus sévères et, dans

certains cas, menacent la santé du végétal. **Des coupes faites plus tôt, permettent de former et tenir les arbres, alors qu'ils ne sont pas encore totalement développés, permettent d'obtenir un meilleur rendu et de pérenniser la cohabitation avec leur environnement.**

Les tailles dites « tailles en vert », qui ont pour but d'éclaircir et de réduire le volume des feuilles, sont également judicieusement pratiquées pendant l'été (évidemment hors sécheresses et canicules). Elles permettent de mieux maîtriser la repousse les années suivantes puisqu'elles produisent moins de rejets qu'une taille hivernale et sont donc plus durables. **Il prendra également plaisir à grimper dans vos arbres pour les décorer et les embellir lors d'événements.**

N'hésitez pas à contacter Nicolas BRANDY au 06 63 47 26 12 ou à passioncanopee@gmail.com



RENDEZ-VOUS

Le Cellier en juin

Jusqu'au 17 septembre
Visites guidées des Folies
Siffait sur inscription
jardins-folies-siffait.fr
Saint Méen

Judi 15

Ouverture des inscriptions
pour la marche gourmande :
www.lecellier-jumelage.com
Le Cellier

Judi 15 / 19 h à 20 h 30

Séance découverte
de sophrologie (ALEC)
Salle Maès (complexe sportif)

Samedi 17 / dès 19 h

Fête de la musique
Bourg

Dimanche 18 / dès 9 h

Marche solidaire
au profit des Étoiles
du Népal
Départ salle William-Turner

Mardi 20 / 19 h

Séance découverte
de l'Afrobeat (ALEC)
Salle Maès (complexe sportif)

Mardi 27 / 18 h 30

Conseil municipal
Mairie

Le Cellier en juillet

Mercredi 5 / 14 h
Coding goûter
Médiathèque Claire Brétécher

Du 10 au 14

Camps d'été basket
Complexe sportif

Vendredi 14 / dès 19 h

Bal et feu d'artifice
Beau-Rivage



Le Cellier en septembre

Samedi 2 / dès 9 h
Vignes Vins Randos
Coteaux d'Ancenis
Départ du château de Clermont

Samedi 9 / 9 h à 13 h
Forum des Associations
Complexe sportif et alentours

Samedi 9 / 9 h 30
Matinée d'accueil
des nouveaux arrivants
Mairie

État Civil



NAISSANCES

Liam TRAN 11 avril 2023
Nina TRONCHERE 18 avril 2023
Zélie BARON 26 avril 2023

NB : Les parents qui souhaitent la parution de la naissance de leur enfant dans le Lien doivent accepter la parution dans la presse sur le formulaire de déclaration de naissance ou nous informer de leur souhait dans les meilleurs délais à l'adresse info@lecellier.fr

NB : par respect de la vie privée et de la loi RGPD, les avis de décès annoncés dans le Lien devront désormais faire l'objet d'une demande de publication de la famille par mail à mairie@lecellier.fr.

Urbanisme

Permis de construire et d'aménager délivrés entre le 20 avril et le 17 mai 2023 :

Démolition d'un petit appentis (PD04402823W5002)
6 Route des Folies Siffait, La Richardière

Démolition d'un garage (PD04402823W5001)
Rue des Papillons, Launay

Construction d'une maison (PC04402823W1009)
2 Impasse de la Cave, La Robinière

Construction d'un garage en annexe de l'habitation (PC04402823W1008) - 15 Route des 3 Ruisseaux, La Rigaudière

Aménagement d'une grange en habitation (PC04402822W1043)
Le Drugué

Numéros d'urgence et utiles

- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Police : **17**
- Gendarmerie Oudon : **02 40 83 60 01**
- Urgence européenne : **112**
- Urgence malentendants et sourds : **SMS au 114**
- Pharmacie de garde : **32 37**
- Dentiste de garde : **02 40 29 40 02**
- Médecin de garde : **116 117**
- ENEDIS Urgence : **09 72 67 50 44**
- Gaz de France Urgence : **0 800 47 33 33**
- Suez Urgence : **09 77 40 11 21**
- Centre anti-poison d'Angers : **02 41 48 21 21**
- Violences sexistes et sexuelles : **3919**
- Correspondant Ouest-France - Guy Garanger : **06 03 09 29 00**
- Correspondante Écho d'Ancenis - Josiane Kerjouan : **06 72 11 36 41**

Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

Directeur de publication : Philippe MOREL

Comité de rédaction : Céline VERMOSEN,
Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine VIRY, Bruno DIDIER, Gilles HAROUET.

Réalisation : Goubault

Impression : Planchenault



Contacts : Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier – Téléphone : 02 40 25 40 18 – Télécopie : 02 40 25 31 35 – mairie@lecellier.fr – www.lecellier.fr

Rappel. Les demandes de publications, émanant des associations et des professionnels, sont à adresser à info@lecellier.fr (ou par courrier) impérativement **au plus tard le 17 juillet pour la parution le 1^{er} septembre du Lien n°99**. Aucune proposition anonyme ne sera traitée.

Le Cellier
Le fleuve, la terre, la cité